

Conseil d'administration

Séance du 11 mars 2021

Délibération n°13-2021

Portant attribution des subventions au titre de l'exercice 2021

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.331-8, R.331-23 et suivants définissant les modalités de fonctionnement et les attributions du conseil d'administration, R.331-38 et suivants relatifs aux dispositions financières et comptables régissant l'établissement et L.331-2 et suivants relatifs à la charte et à sa mise en œuvre ;

Vu le décret n°2009-486 du 29 avril 2009 modifié par le décret n°2018-754 du 29 août 2018, pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national du Mercantour ;

Vu le décret n°2018-754 du 29 août 2018 approuvant la charte modifiée du Parc national du Mercantour ;

Vu l'arrêté ministériel du 28 octobre 2015 portant nomination au conseil d'administration de l'établissement public du Parc national du Mercantour, modifié par les arrêtés ministériels des 30 janvier 2017, 17 juillet 2017, 6 mars 2018 et 31 octobre 2018 et par l'arrêté préfectoral du 10 novembre 2020 ;

Vu l'arrêté du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur en date du 12 août 2013 constatant les adhésions des communes à la charte du Parc national du Mercantour, complété par les arrêtés du 18 avril 2016 et du 24 juillet 2019 ;

Vu la délibération n°28-2020 du conseil d'administration du Parc national du Mercantour du 27 novembre 2020 relative à la mise en œuvre du dispositif de subvention de l'établissement public ;

Vu les dispositions du règlement intérieur du conseil d'administration du Parc national du Mercantour, modifié par délibération du 13 mars 2020 ;

Vu la procédure de vote en ligne mise en place par le Parc national et les résultats issus de ce dispositif, cette séance du conseil d'administration s'étant déroulée en visio-conférence ;

Vu les demandes de subvention de tiers reçues au siège de l'établissement public au titre de l'exercice 2021 ;

Considérant que le montant total des demandes de subvention excède l'enveloppe des crédits d'intervention dédiée aux associations et qu'un arbitrage a été proposé et validé par le conseil d'administration ;

Vu le rapport de la directrice et sur proposition du président :

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration du Parc national du Mercantour :

Article unique : approuve les subventions aux associations, au titre de l'exercice 2021 et comprises dans le plafond annuel des dotations destinées aux tiers, pour un montant de 24 170,50 euros comme indiqué dans le tableau ci-après.

Par ailleurs, le conseil d'administration prend acte du fait que certaines demandes de financement n'ont pu être prises en charge en totalité. Il décide donc qu'une prochaine instance étudiera la possibilité d'attribuer une subvention complémentaire.

Cette délibération est adoptée à 35 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

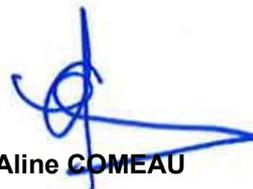
A Nice, le 11 mars 2021

Le président
du conseil d'administration



Charles-Ange GINESY

La directrice
du Parc national du Mercantour



Aline COMEAU

Conseil d'administration du 11 mars 2021 : Demandes s'inscrivant dans le plafond de dotation des tiers (25 000 €)

Structure	Thématique	Intitulé	Montant du projet	Montant sollicité et retenu à 100 % en €	Part PNM 2021 60 %	Autres Financements Publics
Association Hervé GOURDEL	Animation et sensibilisation	Partenariat et soutien aux projets 2021 de l'association	21 267,00 €	2 500,00 €	1 500,00 €	oui
Mercantour écotourisme	Développement économique	Appui au déploiement de l'écotourisme sur le territoire du PNM / plan d'action 2021	47 400,00 €	6 000,00 €	3 600,00 €	oui
Neige et Merveilles	Développement économique	L'été solidaire : chantiers de reconstruction après la tempête Alex	40 700,00 €	8 000,00 €	4 800,00 €	oui
Roudoule – Ecomusée en terre gavotte	Valorisation des patrimoines naturels et culturels	Programme de valorisation culturelle 2021	137 152,00 €	5 000,00 €	3 000,00 €	non
Mountain Wilderness	Valorisation des patrimoines naturels et culturels	Enlèvement d'installations obsolètes et chantiers post ALEX	11 466,00 €	4 800,00 €	2 880,00 €	oui
SNAM 06	Accueil, information, pédagogie	L'école à la montagne 2021	3 030,00 €	1 230,00 €	738,00 €	oui
Office de tourisme Communautaire Menton	Accueil, information, pédagogie	Ouverture estivale du chalet d'accueil de Castérino	7 200,00 €	3 600,00 €	2 160,00 €	non
Chrysalide	Valorisation des patrimoines naturels et culturels	Réalisation d'un documentaire de création sur le loup sauvage dans les Alpes du sud / 3ème tranche solde de la tranche 2021 s'élevant à 13 125 €	sans objet	2 732,50 €	2 732,50 €	oui
Structure	Thématique	Intitulé	Montant du projet	Montant sollicité et révisé à 40 % en € et plafonné à 2 000 €	Part PNM 2021 60 %	Autres Financements Publics
Association 1732 Arts et Musiques des Sommets	Valorisation des patrimoines naturels et culturels	7ème édition du festival « Entraunes fait son cirque »	16 800,00 €	4 000 € - montant retenu : 1 600 €	960,00 €	oui
Association d'astronomie ADARA	Valorisation des patrimoines naturels et culturels	Achat d'un télescope / pôle astronomique amateur majeur de la RICE	26 000,00 €	10 000 € - montant retenu : 4 000 € - plafonnés à 2 000 €	1 200,00 €	oui
Les Petits débrouillards	Animation et sensibilisation	ScienceTour Biodiversité et monde nocturne	3 183,00 €	2 500 € - montant retenu 1 000 €	600,00 €	non
TOTAL GENERAL			314 198,00 €	38 462,50 €	24 170,50 €	